

Compte-Rendu

de la réunion du Conseil Municipal du 18 novembre 2020

Le 18 novembre 2020, sous la présidence de Monsieur CHERBLANC Jean-Bernard, Maire, le conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni.

Etaient Présents : Monsieur Jean-Bernard CHERBLANC, Madame Maria CHEMARIN, Monsieur Jean-Luc BASTION, Madame Magali ER.RAFIQI,Monsieur Christophe BURLET, Monsieur François EUGENE, Monsieur Daniel BADOIL, Monsieur Thierry VATTLET, Madame Sandrine CHENAILLES, Madame Virginie CABAUSSSEL, Monsieur Sébastien MICHEL, Madame Céline MABON, Monsieur Renaud JASNOWSKI, Madame Carine LOMBARDO

Absente excusée : Madame Dominique LEFLON (pouvoir)



Le compte rendu de la réunion du 14/10/2020 est approuvé à l'unanimité des membres présents, ainsi que les délibérations s'y rapportant.

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de rajouter 1 délibération à l'ordre du jour :
Désignation de référents communaux pour composer La Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) auprès de la CCPA.

Le Conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

DELIBERATIONS

→ REMBOURSEMENT ACHAT DE LIVRES ET JEUX POUR LA BIBLIOTHEQUE

Monsieur le Maire explique que Madame Vinciane THUMEREL a acheté des livres et des jeux pour la bibliothèque et propose de lui rembourser cette facture d'achat d'un montant TTC de 501,35 €.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

→ MODIFICATION DE LA DUREE HEBDOMADAIRE DE TRAVAIL POUR LE POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF

Monsieur le Maire rappelle que Madame Christine Chevalier, agent au service administratif, a fait valoir ses droits à la retraite au 1er juillet 2020. Il indique que pour pallier

à ce départ, il y a lieu de modifier le temps de travail de l'autre agent administratif en poste actuellement en passant de 24 heures hebdomadaires à 35 heures hebdomadaires. Ce temps de travail sera effectif à compter du 1er janvier 2021.

Le Conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

→ ADOPTION D'UN PERIMETRE DE SAUVEGARDE DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT DE PROXIMITE

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le projet d'instauration d'un périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité, il explique la nécessité de se donner la possibilité d'intervenir pour préserver la qualité et la diversité de l'offre au centre bourg et d'accompagner le renforcement et la dynamisation commerciale du dit centre.

Au vu de l'avis favorable de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Région Auvergne Rhône-Alpes et de celui de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Rhône, il propose d'adopter ce périmètre de sauvegarde, défini selon le plan présenté et qui concerne essentiellement le centre-bourg, et à l'intérieur duquel seront soumises au droit de préemption les cessions de fonds de commerce, fonds artisanaux et baux commerciaux.

Le Conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

→ DECISIONS MODIFICATIVES

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que, pour la bonne exécution des opérations comptables, il y a lieu d'approuver les modifications en dépenses de fonctionnement et en investissement.

L'Assemblée donne son accord à l'unanimité.

→ INSTAURATION/MODIFICATION DU REGIME DES INDEMNITES HORAIRES POUR TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES (IHTS)

Monsieur le Maire informe l'assemblée, qu'à la demande de la trésorerie de l'Arbresle, il y a lieu de formaliser le paiement des heures supplémentaires aux agents titulaires et contractuels de catégorie C et B répondant aux conditions réglementaires d'octroi. Ces agents bénéficient des IHTS lorsqu'ils sont à temps complet et à temps non complet pour leurs heures effectuées au-delà de la durée légale prévue dans le contrat.

Ces heures supplémentaires seront prioritairement récupérées sous forme d'un repos compensateur. Elles ne pourront être indemnisées dans les conditions réglementaires que sur décision favorable du maire.

L'Assemblée donne son accord à l'unanimité.

→ DESIGNATION DE REFERENTS COMMUNAUX POUR COMPOSER LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES (CLECT)

Monsieur le Maire explique à l'assemblée la nécessité de participer à cette commission communautaire, importante notamment lors du transfert de compétence d'une collectivité à une autre. Après proposition de leur candidature et à l'unanimité des membres du conseil municipal, sont élus :

Jean-Bernard CHERBLANC, titulaire et Carine LOMBARDO, suppléante.

RAPPORT DES COMMISSIONS COMMUNALES

SCOLAIRE / SOCIAL (HORS CCAS)

→ Compte rendu du conseil d'école :

L'école accueille cette année scolaire 2020-2021, 79 élèves en maternelle et primaire. L'estimation théorique des effectifs pour la rentrée de septembre 2021 laisse présager une baisse de ces effectifs, ce qui pourrait entraîner potentiellement une fermeture de classe. Les inscriptions sont ouvertes, si votre enfant est en âge d'être scolarisé, prenez contact avec Mme SOUBEYRAND, Directrice de l'école ou au secrétariat de mairie.

Une rencontre est prévue le mercredi 25 novembre 2020 avec l'Inspecteur de l'Education Nationale.

Avec le respect des règles sanitaires strictes, les élèves retournent à la piscine de l'Arbresle. Les enseignantes travaillent sur le thème « bizarre...étrange » en référence à ce que nous vivons actuellement.

→ Cantine : 50 enfants sont inscrits et répartis sur 2 services, compte tenu de la crise sanitaire. Les agents ont modifié leur fonctionnement et assurent la désinfection des tables et des chaises entre les 2 services.

→ Garderie : L'accueil se passe bien compte tenu également des règles sanitaires en place.

L'agent d'animation recherche divers produits tels que pelotes de laine, rouleaux de papier, cartonnage, tous petits objets à transformer pour susciter l'éveil et la création des enfants. Vous pouvez déposer ces produits à l'accueil de la mairie ou directement à la garderie, ouverte le matin de 7h30 à 9h et le soir de 15h45 à 18h30. Merci par avance.

CCAS

→ Pendant le confinement, les membres du CCAS proposent des services pour les aînés et pour les personnes vulnérables telles que les livraisons de courses du comptoir du village, les trajets à la pharmacie...

Des appels réguliers sont aussi réalisés auprès des personnes identifiées isolées ou vulnérables qui en ressentent le besoin. Les personnes du CCAS qui passent ces appels

identifient moins de besoins que lors du 1er confinement.

Colis de fin d'année : Le traditionnel repas des anciens n'ayant pas pu avoir lieu, il est proposé cette année d'offrir un coffret en bois garni de chocolats artisanaux locaux à toutes les personnes de + de 70 ans.

VIE ASSOCIATIVE, CULTURELLE, SPORTIVE ET LOCATION DE SALLES

→ Drive bibliothèque : Un drive vous est proposé le dimanche de 10h à 12h, vous pouvez effectuer vos réservations sur le site Com'Monly ; <https://commonly.bibenligne.fr/> ; du réseau des bibliothèques des Monts du Lyonnais.

Vous pouvez joindre les bénévoles par mail à l'adresse biblio@courzieu.fr et par téléphone au 04-74-70-62-75 ou au 06-85-94-66—04.

Opération « bébé lecteur » : la commune s'est engagée aux côtés du département dans sa mission de lecture publique, portée par le réseau des bibliothèques et des médiathèques du Rhône.

Cette année, les enfants nés en 2019 se verront offrir par le Département, via la Bibliothèque, l'album « j'aimerais tant » de la jeune auteure-illustratrice régionale Clarisse Morizot.

URBANISME

→ Modification et révisions du PLU : la commissaire enquêtrice a rendu son rapport. Il est dans l'ensemble favorable aux révisions avec quelques remarques acceptables et réalisables. Pour la modification, seuls les changements de destinations que proposaient la commune ont eu, pour leur grande majorité, un avis défavorable. Ses observations font, pour certains, référence à une "doctrine" du Préfet du Rhône qui fait état d'inconstructibilité en zone Agricole et Naturelle dans les secteurs à risques moyens, et pour d'autres au fait qu'une activité agricole est encore présente sur le site.

Après échanges avec le bureau d'étude chargé du dossier, la commission propose de valider le rapport de la commissaire enquêtrice. Une délibération en ce sens sera proposée lors de la prochaine séance du conseil municipal.

→ Extension du bourg : ce dossier avance toujours, le règlement de la future OAP (Orientation

d'Aménagement et de Programmation) et l'élaboration du permis d'aménager (PA) sont en cours. L'objectif est de pouvoir lancer la procédure d'ouverture de la zone et déposer le permis d'aménager en début d'année.

Le cadastre du territoire est désormais accessible sur le site internet de la commune qui s'enrichi donc encore. Pour rappel, le règlement et les cartes de zonage du PLU y sont déjà disponibles depuis quelques mois.

FINANCES COMMUNALES

→ Le département du Rhône nous a informé de l'attribution d'une nouvelle subvention de 43 000 € pour la réfection de la Salle Polyvalente.

Le conseil municipal remercie le conseil départemental pour ce soutien.

BATIMENT

→ Maison du Vélair : l'étanchéité du palier a été réalisée mais le dallage n'est pas encore posé

→ Eglise : divers devis ont été reçus pour la modification des portes latérales, la reprise de la peinture intérieure et la réfection de la toiture.

→ Divers : la vitre de la porte de la salle Louis Besson sera remplacée avant la fin du mois et le panneau lumineux est désormais opérationnel.

VOIRIE / MOBILITÉ

→ TRAVAUX EN COURS :

Route de la Verrière : les travaux élargissement VC 11 sont terminés. Un délinement d'accotement été tracé sur les bas-côtés et la plantation d'une prairie fleurie a été réalisée le long de cette route. Un marquage « milieu de route » sera également fait depuis le village d'ici quelques temps.

Sentier du Vélair : un devis sera demandé auprès d'une entreprise extérieure pour finir rapidement ce chantier afin, notamment, que les enfants de l'école puissent utiliser ce sentier pour se rendre en toute sécurité à la salle polyvalente.

Le retraitage des passages piétons a été réalisé ce mercredi 18 novembre sur tout le centre village.

Autres travaux : pose d'un premier pigeonnier cette semaine dans le secteur de «sur la ville», réalisation d'un second canisite avant cette fin d'année vers le city stade, taille et élagage des arbres.

Composteur collectif parking des Roses : La réunion de lancement a dû être ajournée en raison du contexte sanitaire. La commission recherche des référents pour assurer le bon fonctionnement de ce composteur, vous pouvez vous faire connaître auprès du secrétariat de mairie.

→ **Transport la Baladeuse** : La loi n° 2019-1428 du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités (LOM) vise à apporter des éléments sur les modalités de transfert de la compétence et de son exercice dans les communautés de communes. Cette dernière nous informe de l'obligation pour la Communauté de Commune du Pays de l'Arbresle d'intégrer le SYTRAL en 2021. Une analyse est en cours pour étudier les conséquences éventuelles pour notre transport communal.

RESSOURCES HUMAINES

La mairie de Courzieu propose un temps non complet à partir du 1er décembre 2020, en CDD de 8 heures par semaine scolaire de 11h45 à 13h45 les lundis, mardi, jeudi et vendredi.

Ce poste pourra évoluer en fonction des remplacements ponctuels des agents déjà en poste.

Vous pouvez joindre le secrétariat de mairie par mail mairie@courzieu.fr ou par téléphone au 04.74.70.84.05

COMMUNICATION

→ **TELETHON** : En cette période difficile de pandémie et suite au confinement généralisé, les animations de terrain pour le prochain Téléthon ne pourront pas avoir lieu cette année comme habituellement, partout en France. Une urne sera disponible en mairie pour permettre la collecte des dons.

→ **BULLETIN MUNICIPAL** : La conception du bulletin sera terminée début décembre pour envoi à l'impression. Les nouveaux artisans peuvent se faire connaître auprès du secrétariat de mairie pour paraître sur le bulletin mais aussi sur le site internet et la page Facebook de la commune.

→ **CRIEE PUBLIQUE** : Elle a lieu tous les vendredis soirs à partir de 18h. Vos messages déposés dans une urne au Comptoir du Village sont lus entre la place des platanes et la place des Tilleuls. La municipalité remercie chaleureusement nos jeunes comédiens/musiciens Fanny DERIVE, Claire MEVEL, et Benjamin BUTEL pour cette excellente initiative. Bravo !

→ **MASQUES** : remerciements des infirmières de Courzieu à Anne-Marie Thizy qui a confectionné bénévolement des masques vendus au Comptoir du Village et dont la recette leur a été reversée : "L'argent récolté servira à gâter les personnes soignées."

PATRIMOINE / TOURISME

→ **TRAIL STATION** : ce dossier est bien avancé, pistes, balisages, devis pour l'implantation d'un local sanitaire/douche, parrainage. Une rencontre aura lieu ce samedi 21 novembre 2020 pour les modalités du parrainage par un champion, en la personne d'Emmanuel MEYSSAT.

→ **AIRE DE SERVICE DE CAMPING CAR** : ce projet est mené en même temps que celui de la STATION TRAIL, car le local sanitaire pourrait servir aux deux projets. De même, le raccordement aux réseaux d'eaux usées notamment pourrait se faire concomitamment.

→ **EVENEMENT « VELO »** : Le projet de course de côte de vélo initié par notre jeune champion local, Johan BENOIT se précise. La date pré-retenue pour cet évènement sera le dimanche 10 octobre 2021. Notez-le déjà sur vos tablettes, ce sera jour de fête à Courzieu.

→ **TOURBIERE** : La prochaine réunion avec le COPIL (comité de pilotage) qui suit et gère ce site, est fixée au 2 décembre 2020.

→ **OPPIDUM DU CHATELARD** : Une réunion en visio-conférence avec la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles Auvergne Rhône-Alpes) est prévue le 25 novembre 2020 pour faire un point général sur ce site historique.

→ **PROJET SENTIER DE LA TOURBIERE-OPPIDUM-CHAPELLE SAINT CLAIR** : l'avancée de ce projet est en attente des rencontres avec la DRAC et du COPIL de la Tourbière.

→ **PARCOURS DE SANTE AUTOUR DU BOURG** : plusieurs devis sont en cours d'analyse.

→ **CHEMIN DE MONTAIGNE** : Le balisage de cet itinéraire se poursuit.

Son tracé général part du Vieux Lyon en passant par Chaponost, Brindas, Saint Bonnet-le Froid puis Brussieu, pour un total de 33,5km. Il continue ensuite à travers la Loire puis le Puy de Dôme jusqu'à Thiers, le long du GR89.

Le tronçon passant par Courzieu vient d'être équipé de deux bornes, l'une à La Giraudière, route de la Randonnière, l'autre vers le château de St BONNET. La Communauté de Communes est maître d'œuvre sur ce dossier.

vieilles forêts fait aussi partie de ce projet. Ce groupe est ouvert à tous même si vous n'êtes pas élus. Si ce projet vous intéresse, soyez les bienvenus, et manifestez-vous auprès du secrétariat de mairie pour vous faire connaître.

→ **PLANTATION DE BULBES** : Des bulbes de vivaces ont été implantés dans nos massifs de vivaces par nos agents techniques. Ils permettront d'égayer notre village dès les premiers beaux jours du printemps

→ **D'AUTRES PROJETS A L'ETUDE** : Plantation de petits et de grands fruitiers, Projet de fleurissement « pieds de mur » dans le bourg, embellissement de croix etc....

→ **JOURNÉE COLLECTE DES DÉCHETS** : lors de la journée du 17 octobre, enfants, adolescents et adultes, soit une vingtaine de personnes, ont ramassé à travers le village des sachets plastiques, du papier, des canettes, des mégots... Merci à tous ces bénévoles pour leur participation à la propreté de notre commune.

JEUNESSE / CME

→ Monsieur le Maire donne lecture d'une lettre de demande de plusieurs enfants du village sur leur souhait d'implantation d'une aire de Skatepark dans le secteur du city stade. Le conseil municipal les remercie chaleureusement pour cette initiative et va rapidement étudier cette demande avec attention. Une étude pour la mise en place d'un Pump-track est aussi en cours même si la topographie des lieux disponibles rend la tâche complexe.

→ **LA CADOLE** : La réunion avec le nouveau bureau et les membres de l'association, prévue le 11 Novembre dernier dans le local de la Maison du Vélair, n'a pu avoir lieu, une nouvelle date leur sera proposée.

QUESTIONS DIVERSES

→ **CCPA** : Les semaines de la parentalité ont pu se tenir malgré le contexte sanitaire sur une durée plus courte que par le passé et avec des affluences volontairement moindres. Ce temps fort annuel autour de cette thématique fait partie désormais des rendez-vous annuels et répond à une réelle demande à la fois des familles et

DEVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

→ **BOUCHERIE CHARCUTERIE** : un jeune porteur de projet a rencontré la commission Développement Economique pour lui faire part de son projet d'implanter une Boucherie/Charcuterie dans le bourg de Courzieu. Il souhaite faire une petite étude de marché en contactant directement des habitants. Le conseil municipal a donné son accord pour qu'il réalise cette étude et demande donc aux Courzerois(es) de lui réservé le meilleur accueil.

FLEURISSEMENT / EMBELLISSEMENT

→ **ARBRES REMARQUABLES** :

La commission Embellissement/Fleurissement /Environnement vous sollicite à nouveau pour la recherche d'arbres remarquables sur le territoire communal en faisant parvenir en mairie une liste et/ou des photos d'arbres dont vous auriez connaissance (voir page spéciale en annexe du compte rendu).

→ **FLEURISSEMENT** : La commission a rencontré le Département du Rhône pour le label des VVF (Villes et Villages Fleuris). Plusieurs sujets ont été évoqués : Gestion différenciée des espaces etc...

→ **PATRIMOINE NATUREL** : un groupe projet peut naître autour de cette thématique grâce notamment à l'accompagnement de Benjamin LE MELL, naturaliste Courzerois, pour l'étude, la préservation, la mise en valeur notamment de nos rivières, ruisseaux, mares etc.. Le travail sur les arbres remarquables et les

des acteurs de la parentalité de notre territoire. Monsieur le Maire informe avoir transféré, comme il est coutume de le faire en début de mandat, ses pouvoirs de police Assainissement et Déchets au président de la Communauté de Communes, cette dernière en ayant les compétences.

Fin de séance 23h45
Prochain conseil Municipal :
le 9 décembre 2020 à 20h30

Le Maire
Jean-Bernard CHERBLANC

➔ **SIVOM :**

MAISON DE SANTE : EPORA (Etablissement public foncier de l'Ouest Rhône-Alpes) a accepté de nous accompagner sur ce dossier. Il s'occupera des acquisitions foncières et de la mise en conformité du terrain pour la réalisation de la Maison de santé.

➔ **SIDESOL :** Céline MABON, déléguée auprès de ce syndicat en présente le rapport annuel 2019. Il est disponible pour consultation à l'accueil de la mairie.

➔ **POMPIERS :** Ils recherchent activement de nouveaux candidats. Vous pouvez déposer votre candidature dans la boîte aux lettres de la caserne.

DATES A RETENIR POUR LA VIE COMMUNALE

ÉVÉNEMENT	DATE	LIEU
PERMANENCE CCAS	02 DÉCEMBRE 2020	MAIRIE DE COURZIEU
PERMANENCE CCAS	19 DÉCEMBRE 2020	MAIRIE DE COURZIEU